



**DEMANDE de PARTICIPATION à LA FORMATION**  
**« MODULE COMPLÉMENTAIRE 20-40 MÈTRES »**  
**En vue de préparer le MF1**

Rappels :

- Ce module est réservé aux titulaires :
  - du GPN4 de la FFESSM, ou GPN4 associé de la FFESSM, ou du GPN4 de l'ANMP, de l'initiateur de la FFESSM et du module complémentaire 6 - 20 mètres facultatif de l'initiateur de la FFESSM depuis moins de 3 ans,
  - ou du BPJEPS (option plongée subaquatique).
- Les objectifs de ce module sont d'acquérir des compléments méthodologiques :
  - pour réaliser des cours théoriques et pratiques à tous niveaux.
  - pour être capable d'organiser la plongée et d'enseigner dans la zone de 20 à 40 mètres.
- La durée globale est de 7 heures de formation théorique, avec éventuellement mise en situation pratique, pouvant être réparties sur un délai de 2 semaines au maximum.
- Une demande doit être formulée au Président de la CTR 1 mois avant son début.

Je soussigné :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de Licence : \_\_\_\_\_

Titulaire du GP/N4 depuis le : \_\_\_\_\_

Titulaire de l'initiateur depuis le : \_\_\_\_\_

Titulaire du module complémentaire 6-20m depuis le : \_\_\_\_\_

Demande à pouvoir participer au module complémentaire 20-40m organisé par

Préciser la date et l'organisateur : \_\_\_\_\_

Signature :

A envoyer à : Anne-Solange DESSERTINE  
Présidente de la CTR AURA  
1364, rue St ALBAN  
42153 RIORGES